# Programme de formation détaillé

## Habilitation IOBSP1 – SUAPIOB1

**Code produit :** SUAPIOB1

**Domaine :** Crédit, Immobilier

**Tarif :** 990 € HT

**Niveau :** Initiation

**Modalité :** E-learning

**Durée :** 150.00 heures

**Public :**

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l’assurance de la gestion de patrimoine ou aux agents et mandataires d’assurances désireux de s’inscrire à l’ORIAS comme courtiers en crédits.

**Prérequis :**

Aucun

## Objectif

Satisfaire aux obligations réglementaires permettant d’exercer une activité d’intermédiation en opérations de banque et en services de paiement

## Programme de la formation

- Module général
  - Savoirs généraux
  - Connaissances générales sur le crédit
  - Notions générales sur les garanties



Organisme de formation enregistré en Île-de-France sous le Numéro de déclaration d'activité 11757290175 (ne vaut pas agrément de l’État)

    - Notions générales sur les assurances des emprunteurs
    - Règles de bonne conduite, contrôles et sanctions
- Module spécialisé crédit consommation et crédit de trésorerie
- Module spécialisé regroupement de crédits
- Module spécialisé services de paiement
- Module spécialisé crédit immobilier

Une assistance technique et pédagogique de l'apprenant est assurée tout au long de la formation via une adresse mail (formateur@af2a.com) permettant de contacter soit le service en charge des aspects techniques et logistiques, soit un formateur expert du domaine abordé, avec une réponse dans les 48 heures.

## Moyens d’évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d’exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l’issue du stage
- Questionnaire d’évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

## Méthodes pédagogiques

En mêlant les différents styles d'apprentissage, nos modules favorisent la mémorisation :

- Méthode expositive : contenu médiatisé, hiérarchisé et linéaire
- Méthode démonstrative : propositions d'activités favorisant l'intervention de l'apprenant
- Méthode interrogative : questions et/ou consignes permettant à l'apprenant de découvrir de nouvelles connaissances en recherchant les informations dans des ressources pédagogiques
- Méthode active : l'apprenant est amené à retrouver des informations contenues dans le module pour résoudre un problème ou répondre à une question


Organisme de formation enregistré en Île-de-France sous le Numéro de déclaration d'activité 11757290175 (ne vaut pas agrément de l’État)